

**ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER  
SAINT-CONSTANT, PROVINCE DE QUÉBEC  
TROISIÈME (3<sup>e</sup>) SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
2021-2022**

**PROCÈS-VERBAL de la troisième séance du conseil d'établissement de  
l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier, tenue le 23 novembre 2021, via  
TEAMS.**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS**

**Représentants des parents : Mesdames Julie Hurtubise, Céline Julien,  
Nicoletta Le Page, Tanja Mutlak, Marie-France Poirier et Évelyne Rouillard**

**Représentants des enseignants : Mesdames Chantal Bergeron, Chantale  
Poirier et Kathleen St-Laurent**

**Représentant du service de garde : Madame Marie-Josée Ménard**

**Direction de l'école : Monsieur Joël Deschamps**

**Direction adjointe : Madame Judith Côté**

**MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENT**

**Représentant des enseignants : Monsieur Nicola Centomo**

**Direction adjointe : Madame Nathalie Bourdeau**

- 1. Mot de bienvenue et présences**  
Monsieur Deschamps souhaite la bienvenue à tous.
- 2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum**  
Mme Marie-France Poirier constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h01.
- 3. Questions du public**  
Aucune
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)**

**C.E. 21-22-017 IL EST PROPOSÉ** par Mme Évelyne Rouillard que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté par M. Deschamps.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Procès-verbal de la réunion du 26 octobre et suivis (adoption)**  
Monsieur Deschamps fait le suivi sur les points apportés à la dernière rencontre. Plusieurs parents sont satisfaits des photos scolaires.

C.E. 21-22-018 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Céline Julien d'adopter le procès-verbal du 26 octobre 2021.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Suivi situation Covid-19**  
Monsieur Deschamps informe les membres de la vaccination pour les 5 à 11 ans. Pour l'instant, la vaccination se fera dans la semaine du 6 décembre. Il faudra planifier les déplacements, le transport et des accompagnateurs puisque l'école déplacera les élèves dans un centre de vaccination près de l'école (Candiac ou Châteauguay). Il faut attendre les consignes du Centre de Services scolaires.

Monsieur Deschamps mentionne aux membres qu'il y a eu la fermeture de deux classes. Toutefois, tous les élèves sont de retour en classe.

7. **Révision budgétaire SDG 2021-2022**  
Mme Marie-Josée Ménard procède à la présentation du budget révisé du service de garde. Le budget révisé a augmenté suite à une subvention puisque l'école a deux bâtisses. Monsieur Deschamps soulève que les colonnes ayant un montant plus élevé que le budget initial reflète l'ajout d'allocations reçues par le ministère de l'éducation.

C.E. 21-22-019 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-France Poirier d'adopter le budget tel que présenté par Mme Marie-Josée Ménard.

8. **Communication aux parents (publicités)**  
Monsieur Deschamps informe les membres du conseil d'établissement que l'école reçoit beaucoup de publicités de plusieurs compagnies diverses. L'envoi de cette publicité est régi par des règles au CSS. Donc, l'école fait l'envoi aux parents de certaines publicités par courriel d'organismes à but non lucratif, de la municipalité, etc. Monsieur Deschamps demande l'avis des membres du C.É. si nous gardons les mêmes critères d'envoi que l'année dernière.

C.E. 21-22-020 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Hurtubise d'adopter la communication aux parents tel que présenté par Monsieur Deschamps.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 9. **Fonds à destination spéciale**

Monsieur Deschamps demande aux membres du conseil de mettre les fonds résiduels des codes budgétaires suivants F6201 (175.87\$) F6202 (500\$) et F6203 (32.87\$) et mettre le tout dans le Fs6200 (708.74\$) afin de mettre le tout vers les projets de la cour d'école.

C.E. 21-22-021 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Tanja Mutlak d'adopter les transferts de fonds dans le fonds à destination spéciale tel que mentionné par M. Deschamps.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 10. **Normes et modalités**

Monsieur Deschamps informe les membres du conseil sur les normes et modalités pour l'année scolaire 2021-2022. Celles-ci seront déposées sur le site de l'école.

Mme Marie-France Poirier soulève le point que la première communication est peu précise pour les parents et que la rencontre est très peu longue afin de donner des précisions et poser des questions aux enseignants. Monsieur Deschamps et les enseignants donnent des précisions sur le fonctionnement des rencontres de parents. Ils invitent les parents à communiquer avec les enseignants de leurs enfants s'ils ont des questions suite à la rencontre de la semaine dernière.

### 11. **Formation obligatoire aux membres du conseil d'établissement**

Monsieur Deschamps fait le suivi sur les capsules de formation. Il fait le rappel de visionner les capsules. Mme Marie-France Poirier demande aux membres si tous ont accès aux capsules sans problème. On demande aux membres de vérifier les capsules puisqu'il y a eu des ajouts depuis l'année dernière. Ajout à faire avec les règles de régie interne et des règlements de fonctionnement du service de garde.

### 12. **Projet éducatif et plans d'action**

#### **12.1 Suivi du projet éducatif/plan d'actions**

Monsieur Deschamps informe les membres du conseil que les plans d'interventions ont été faits. Les plans d'action ont aussi été mis en place. Le rattrapage scolaire a débuté depuis cette semaine afin de soutenir les élèves vulnérables suite à la pandémie. En ce moment, le service cible les élèves de 2<sup>e</sup> cycle. Le 1<sup>er</sup> bloc d'orthopédagogie a pris fin et le 2<sup>e</sup> débutera bientôt. Les deux journées pédagogiques ont été très appréciées par les élèves au service de garde. Des ateliers ont été fait dans les classes par les TES en lien avec les besoins relevés par les enseignants.

## **12.2 Activités et sorties éducatives**

Monsieur Deschamps présente les activités et sorties prévues 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année (ateliers 5 épices) et il n'y a aucun frais pour les parents. Pour les 4<sup>e</sup> année, un père viendra présenter un projet sur le miel (le chemin du miel). Pour le repas de Noël, il faut prévoir une petite augmentation du coût de celui-ci à cause de l'inflation de 0.50\$ à 1.00\$.

C.E. 21-22-022 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Évelyne Rouillard d'approuver les activités et les coûts pour le repas de Noël du service de traiteur.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **13. Autres sujets**

### **13.1 Correspondance (Mme Poirier)**

Aucune.

### **13.2 Comité de parents (Mme Rouillard)**

Beaucoup de règlements qui ont changé surtout par rapport au matériel afin d'assurer l'équité dans l'enseignement. Il y a 3 propositions (semaine de relâche, journée pédagogique suite à la journée de l'Halloween et le comptage au 30 septembre) pour le calendrier de l'année prochaine. Beaucoup d'effort est mis dans la diffusion de l'information appropriée aux parents lors de situations problématiques ou d'urgence.

### **13.3 O.P.P.**

La campagne de financement est lancée et Mme Hurtubise se demande quelles sont les attentes envers les membres de l'O.P.P. vis-à-vis le déroulement de celle-ci. Monsieur Deschamps rappelle qu'il faut suivre la procédure expliquée dans le courriel (surtout en ce qui concerne le paiement), mais il faudra de l'aide pour faire les paniers une fois la campagne de financement terminée.

Mme Marie-France Poirier demande comment récupérer l'argent des gens qui veulent donner une contribution financière sans participer à la campagne de financement. Monsieur Deschamps explique qu'il ne faut pas mélanger les étapes. Donc, Monsieur Deschamps informe qu'il faut que la personne communique avec l'école.

## **14. Bilan de la rencontre**

Mme Marie-France Poirier mentionne que la rencontre s'est bien déroulée.

## **15. Levée de la séance**

C.E. 21-22-023 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Céline Julien de lever la séance à 20h43.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Marie-France Poirier,  
présidente du Conseil d'établissement

Joël Deschamps,  
directeur